

# Allocution d'ouverture

---

Gérard VANDENBROUCKE,  
*Premier Vice-Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine,  
Président de la communauté d'agglomération Limoges métropole*

L'énergie est une thématique complexe à appréhender avec toutes ses composantes. Chaque déplacement, chaque construction consomme de l'énergie.

Limoges métropole possède une politique de l'énergie avec un cadrage très concret, notamment en matière de transport avec des vélos, des bus à traction électrique ou encore la construction de grands bâtiments (comme Aquapolis ou Ester) avec un cahier des charges précis dans le domaine de l'énergie.

De manière plus générale en Nouvelle-Aquitaine, les enjeux climatiques et énergétiques sont très forts avec les problématiques d'érosion de la côte, une vulnérabilité particulière au niveau des espaces montagnards et des zones rurales enclavées.

La Nouvelle-Aquitaine est le 1<sup>er</sup> espace agricole européen, le 1<sup>er</sup> espace boisé européen et il s'agit d'une région aussi grande l'Autriche, ce qui représente un poids en termes de déplacements.

En outre, en Nouvelle-Aquitaine, 1 ménage sur 4 est touché par la précarité énergétique.

Néanmoins, la région possède de nombreux atouts comme :

- Sa géographie, qui se compose d'un réseau complémentaire de villes moyennes et petites. En effet, l'agglomération de Limoges est la deuxième plus grande agglomération de la région en nombre d'habitants. C'est également une région au sein de laquelle les gisements de biomasse sont importants.
- Son histoire : Limoges concentre, depuis les années 2000, à la fois un pôle de compétitivité et un pôle européen de la céramique. De plus, ses objectifs en matière d'environnement sont très ambitieux, avec une volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30% et de porter la part des énergies renouvelables à 32% en 2020.
- Un écosystème socio-économique très riche.

Les priorités actuelles de l'agglomération sont l'efficacité énergétique, la diversification des énergies renouvelables et une politique d'aménagement du territoire et des transports efficiente.

Pour répondre à ces objectifs, la région Nouvelle-Aquitaine cherche à développer ses capacités de connaissances et d'innovation, par la création de l'Observatoire régional de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre et d'un Comité scientifique régional sur le changement climatique.

Enfin, il est fondamental de lutter contre la précarité énergétique, en proposant un accompagnement technique aux ménages face aux travaux d'isolation, ainsi que par la mise en place d'une caisse offrant des tiers financements.